



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DSDEN : NORD

RENTREE 2025/2026

Poste : Enseignant langue 2 français pour les élèves de la section anglophone et du soutien scolaire francophone exerçant au sein de l'École Européenne de Lille – 1^{er} degré

Référence:

Lieu d'exercice : ECOLE EUROPEENNE LILLE METROPOLE

L'implantation de l'École Européenne est à Marcq en Baroeul, 116 rue du Docteur Charcot.

Effectif de l'école : 380

– Nombre de classes : 14 dans le 1^{er} degré

Projet d'école :

L'École Européenne de Lille est de type II (école agréée qui a ouvert ses portes au 1^{er} septembre 2019).

- Les Ecoles européennes et les Ecoles européennes agréées sont des établissements scolaires établis dans les Etats membres de l'Union européenne. Elles offrent une éducation multilingue et pluriculturelle à des enfants des cycles maternel, primaire et secondaire. Au terme d'un curriculum spécifique, elles délivrent le diplôme du Baccalauréat européen. Leur fonctionnement pédagogique et éducatif sera conforme aux exigences du Conseil Supérieur des Ecoles Européennes et les enseignements dispensés suivront les programmes des écoles européennes. Le cursus permet de délivrer, à l'issue de la scolarité dans l'école européenne, le baccalauréat européen reconnu dans tout établissement d'enseignement supérieur de la communauté européenne.
- Au-delà des pratiques linguistiques, le choix des enseignements est très ouvert, donnant lieu à des parcours diversifiés. Ces écoles doivent permettre le partage des valeurs européennes et l'ouverture culturelle.
- Au 1^{er} septembre 2025 seront ouverts 14 niveaux pour chacune des sections (francophone et anglophone) : M1 (moyenne section) et M2 (grande section), sections de maternelle, P1 (CP), P2 (CE1), P3 (CE2), P4 (CM1) et P5 (CM2) en primaire (élémentaire), S1 (6^{ème}), S2 (5^{ème}), S3 (4^{ème}) et S4 (3^{ème}) au collège, S5 (2^{nde}), S6 (1^{ère}), S7 (Terminale) au Lycée.

- Les écoles européennes s'organisent pédagogiquement en s'appuyant sur les recommandations des textes officiels érigés par le secrétariat général des écoles européennes à Bruxelles. Dans ce cadre, les Ecoles Européennes ne proposent qu'un seul type d'enseignement général, dans lequel les conditions d'apprentissage sont exigeantes. Les textes précisent que différents types et niveaux de soutien doivent être mis en place afin de fournir un soutien approprié aux élèves ayant des besoins et des difficultés d'apprentissage spécifiques, afin de leur permettre de se développer et de progresser selon leur potentiel et de s'intégrer avec succès, tout en ayant accès le plus possible au programme standard. La différenciation est le fondement de toute éducation ciblant les besoins de l'élève. La différenciation est la mise en œuvre pour chaque élève, à tous les niveaux d'études, d'une planification individualisée qui prend en compte les différences de mode d'apprentissage (intelligences multiples), d'intérêts, de motivation, et d'aptitudes. Ceci implique de rencontrer les besoins des élèves : présentant des modes d'apprentissage différents ; étudiant dans une section linguistique différente de leur langue maternelle ; entrant plus tard dans le système, ayant peut-être suivi un curriculum différent et dont les savoirs et/ou savoir-faire présentent d'éventuelles lacunes ; présentant une difficulté d'apprentissage légère ; présentant un diagnostic de besoin éducatif spécifique ; doués ou talentueux.
Ceci implique de mettre en place un dispositif de soutien précis, incluant un poste d'Enseignant de soutien pédagogique au sein des classes de la section francophone.
- L'enseignement de la langue 2 (1^{ère} langue vivante étrangère) est au centre du programme des écoles européennes. Elle démarre à hauteur de 3H45 par semaine à partir de la P1 (CP) et dès le collège, certaines disciplines comme l'histoire géographie sont dispensées en langue 2. Les élèves de la section anglophone ayant comme langue dominante l'anglais choisissent majoritairement le français comme langue 2. Un enseignant du 1^{er} degré étant qualifié pour enseigner le français comme langue étrangère ou de scolarisation assure la prise en charge de cet enseignement dès la P1 (CP) et pour toutes les classes anglophones jusqu'à la P5 (CM2).

Le candidat doit s'attendre à des conditions d'exercice exigeantes :

Dans des locaux, à l'architecture moderne, spacieuse et éco-labellisée, le/la candidat(e) participera à la passionnante construction d'un projet d'école tournée vers l'Europe, le développement durable et la richesse du multiculturalisme représenté par déjà plus de 42 nationalités différentes, dont les familles sont parties intégrantes et actives du fonctionnement de l'école. Il aura la possibilité de monter des projets ERASMUS, l'école européenne de Lille étant accréditée ERASMUS+.

Afin d'évoluer en phase avec ce projet ambitieux, le/la candidat(e) sera assisté(e) au travers d'un triple contrôle pédagogique (direction, Inspection française, Inspection des Ecoles Européennes).

Missions:

L'enseignant francophone recruté sur ce poste assurera 3 missions différentes et complémentaires.

L'enseignement la Langue 2 français

Le/la candidat(e) assurera la prise en charge des enseignements de la langue 2 français au sein de l'équipe primaire de l'école européenne :

- Cet enseignement représente 17H30 de l'emploi du temps du/ de la candidat(e). Le reste de son emploi du temps sera alloué aux autres missions définies ci-dessous.
- L'enseignant(e) de langue 2 français prendra en charge des groupes d'élèves de tous les niveaux de classe de la P1(CP) à la P5(CM2) de la section anglophone. Il/ elle suivra les progrès des élèves de la P1 à la P5.

- Il/elle travaillera en étroite collaboration avec ses collègues de langue 2, une enseignante anglophone pour la langue 2 anglais et une enseignante germanophone pour la langue 2 allemand, toutes les deux locutrices natives.
- Il/elle travaillera également en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.

L'enseignement du soutien

Le/la candidat(e) assurera également la prise en charge des enseignements de soutien pour les élèves inscrits dans le dispositif de soutien afin de compléter son emploi du temps.

Cela implique de :

- Utiliser des méthodes pédagogiques différenciées et appropriées ;
- Réaliser des observations et des bilans détaillés ;
- Opter pour les stratégies pédagogiques les mieux adaptées à l'élève en concertation avec l'enseignant principal ou de matière et tout professionnel travaillant avec l'élève ;
- Assurer la liaison avec tous les membres de l'équipe, dont l'enseignant principal ou de matière, durant le processus d'apprentissage et collaborer avec eux ;
- Evaluer les progrès de l'élève ;
- Consigner les acquis afin d'avoir des informations à disposition si nécessaire ;
- Assurer la liaison avec les parents sur les progrès et les besoins de l'enfant.
- Travailler en collaboration avec la coordinatrice du dispositif de soutien.

L'enseignant de soutien aura pour mission la prise en charge des élèves de M1/M2, P1, P2, P3, P4, P5 francophone relevant d'un plan d'apprentissage :

- Au sein de la classe en co-intervention
- En petit groupe en dehors de la classe
- Prise en charge individuelle au sein ou hors de la classe.

La mission d'enseignant remplaçant

Ponctuellement, le/la candidat(e) sera amené à assurer le remplacement en cas d'absence d'un membre de l'équipe pédagogique. La continuité de service en cas d'absence d'un enseignant de la section francophone sera prioritaire sur la mise en œuvre du plan de soutien mais pas sur les enseignements de la langue 2.

Compétences et/ou aptitudes attendues :

- Eu égard aux enseignements dispensés et aux tâches confiées, le candidat devra être capable de communiquer dans les deux langues de l'école (anglais et français).
- Le candidat devra faire preuve d'une forte motivation à l'enseignement et au travail d'équipe dans un milieu multiculturel et plurilingue : Une volonté et une capacité à travailler en équipe. Collaboration avec les collègues, la direction et les familles.
- Une excellente maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives est exigée.
- L'ouverture d'esprit, la capacité à communiquer, la souplesse et la tolérance sont indispensables.
- De grandes facultés d'adaptation et une disponibilité importante.
- Une bonne maîtrise de l'outil informatique.
- Une maîtrise des compétences liées à l'enseignement du français en tant que langue étrangère et/ou de scolarisation serait appréciée (Titulaire d'une maîtrise FLE)
- Une expérience dans la mise en œuvre d'un dispositif de soutien serait appréciée.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact :

Pour toute question sur votre candidature :

M. Mercier, IEN chargé de missions langues vivantes, au 03 27 44 72 10 ou ce.0592801z@ac-lille.fr.

Madame Duchesne , directrice adjointe au primaire au 03 74 95 21 43 ou eelm@ac-lille.fr